

# Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied (R408) - Travail en hauteur : port du harnais

R408

Présentiel - Synchron

## Public Visé

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied (de hauteur inférieure à 24 mètres) conformément à la notice technique du fabricant et ne nécessitant pas de note de calcul, pour réaliser les travaux de sa propre activité professionnelle et à utiliser cet échafaudage

## Pré Requis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, ...)
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations démontage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R4624-23 du Code du travail

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

PH - C1 - Utiliser un harnais lors de travaux en hauteur en appliquant les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur

PH - C2 - Évaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection adaptés

PH - C3 - Vérifier et préserver son harnais de sécurité et les systèmes antichute

R408 - C1 - Se situer et être acteur de la prévention des risques

R408 - C2 - Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant

R408 - C3 - Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

R408 - C4 - Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## Parcours pédagogique

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

L'exploitation de la notice du fabricant

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

Travail en hauteur - port du harnais

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Des apports théoriques, des mises en situation pratique

Salle équipée d'un vidéoprojecteur, plateforme technique, caisses à outils

## Qualification Intervenant-e-s

Version : R408-20260320

BTPS - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52 72 00535 72

BTPS - 17 Rue de l'Etoile - 72000 LE MANS

Tél. : 02 43 28 34 22 - E-mail : formations@btps72.fr

SARL au capital de 870 000 € - N° Siret : 39344830300031 - N° TVA Intra. : FR33393448303 - Code NAF : 8230Z

Formateur qualifié(e) et expérimenté(e) en formation échafaudages de pied (R408)

## **Méthodes et modalités d'évaluation**

QCM, observation des productions

Evaluation de la satisfaction du stagiaire et de l'atteinte des objectifs

par questionnaire en fin de session

Signature par le stagiaire et le formateur d'une feuille d'émargement  
par demi-journée

Attestation de fin de formation

Certificat de réalisation

## **Modalités d'accessibilité handicap**

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le référent handicap : Rebecca TRASK au 06 95 26 66 45

## **Durée**

**28.00** Heures    **4** Jours